

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ			
IDENTIFICATEUR DE PRODUIT	CelaPerl®, Celatom® perlite expansée (toutes qualités confondues)		
NOM CHIMIQUE	Silicate de sodium, d'aluminium et de potassium		
FAMILLE CHIMIQUE	Silicate		
UTILISATION DU PRODUIT	Additif fonctionnel, adjuvant de filtration		
RESTRICTIONS D'UTILISATION	Aucune connue		
FABRICANT	EP Minerals, LLC., 9785 Gateway Dr., Reno, NV 89521, USA		
N° DE TÉLÉPHONE	+1 (775) 824 7600 (du lundi au vendredi 8h00 – 17h00 heure normale du Pacifique)		
NUMÉRO D'URGENCE	+1 (775) 824 7600 (du lundi au vendredi 8h00 – 17h00 heure normale du Pacifique)		
DATE DE PRÉPARATION DE LA FDS	24 mai 2018		
SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS			
CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE SELON L'OSHA ET LE SGH	N'est pas classé comme dangereux		
AUTRES DANGERS	Aucun		
ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE	Aucun étiquetage SGH nécessaire.		
SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS			
DENOMINATION	CONCENTRATION APPROXIMATIVE (%)	NUMEROS CAS	EINECS
Perlite expansée	100%	93763-70-3	Non répertoriée
SECTION 4 : PREMIERS SECOURS			
YEUX	Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau ou de solution de rinçage des yeux. Consulter un médecin si l'irritation persiste.		
PEAU	Utiliser des lotions hydratantes en cas de sécheresse de la peau.		
INGESTION	Boire de grandes quantités d'eau pour réduire les effets de volume et de dessèchement.		
INHALATION	Transporter la personne à l'air libre. Moucher pour évacuer la poussière.		
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	La poussière peut provoquer une irritation des yeux par la nature abrasive du produit. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer son dessèchement. Les poussières peuvent provoquer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. L'inhalation prolongée de forte concentration de poussière peut entraîner des effets pulmonaires.		
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Il n'est pas normalement nécessaire de consulter immédiatement un médecin. En cas de poussière irritante dans les yeux, consulter un médecin.		
SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE			
MOYENS D'EXTINCTION	Non applicable, le matériau n'est pas combustible.		
DANGERS SPECIFIQUES RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE	Non applicable, le matériau n'est pas combustible.		
CONSEILS AUX POMPIERS	Non applicable, le matériau n'est pas combustible.		

NOM DU PRODUIT		CelaPerf®, Celatom® perlite expansée (toutes qualités confondues)		Page 2 sur 4	
SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE					
PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE		En cas de poussière, utiliser un respirateur équipé d'un filtre à particules tel qu'indiqué dans la Section 8. Protéger les yeux avec des lunettes de sécurité.			
PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		Ce matériau n'est pas une préoccupation environnementale majeure.			
METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE		Aspirer les déversements, balayer le produit humidifié ou laver le produit renversé. Éviter la formation de poussière. Placer ensuite dans un contenant pour une utilisation ou élimination ultérieure.			
SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE					
PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER		Minimiser la formation de poussière. Éviter le contact oculaire. Éviter de respirer la poussière. Réparer ou jeter les sacs endommagés. Respecter toutes les précautions et les avertissements donnés sur l'étiquette.			
CONDITIONS D'UN STOCKAGE SUR Y COMPRIS D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES		Entreposer dans un endroit sec pour préserver l'intégrité des emballages et la qualité du produit. Ne pas entreposer à proximité d'acide fluorhydrique ou de solutions fortement basiques.			
SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE					
RECOMMANDATIONS EN MATIERE D'EXPOSITION					
Composant		LEA (OSHA)	VLE (ACGIH)	LEA (MSHA)	LER (NIOSH)
Perlite expansée		5 mg/m ³ (poussière respirable) 15 mg/m ³ (poussière totale)	Non établies	30 mppcf	5 mg/m ³ (poussière respirable) 10 mg/m ³ (poussière totale)
CONTROLES TECHNIQUES APPROPRIES		Utiliser une ventilation générale ou locale par aspiration pour contrôler la production de poussière dans les limites d'exposition recommandées. Se référer à la publication de l'ACGIH « Ventilation industrielle » ou autres publications similaires pour la conception des systèmes de ventilation.			
EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE					
PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE		Lunettes de sécurité pour protéger de la poussière			
PROTECTION DE LA PEAU		Aucun équipement particulier n'est nécessaire.			
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES		Porter des appareils de protection respiratoire équipés de filtres conformes à la norme 42CFR84, certifiés N95 en cas de poussière. En cas de concentration de poussière inférieure à dix (10) fois la limite d'exposition admissible (LEA), utiliser un quart ou un demi-masque respiratoire équipé d'un filtre à poussière N95 ou d'un masque à poussière jetable certifié N95. Si la concentration de poussière est supérieure à dix (10) fois la LEA et inférieure à cinquante (50) fois la LEA, utiliser un appareil respiratoire à masque intégral équipé de filtres N95 remplaçables. Si la concentration de poussière est supérieure à cinquante (50) fois la LEA et inférieure à deux cents (200) fois la LEA, utiliser un appareil respiratoire à épuration d'air (à pression positive) avec un filtre N95 remplaçable. Si la concentration de poussière est supérieure à deux cents (200) fois la LEA, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air de type C (à flux continu, à pression positive), avec un masque intégral, une cagoule ou un casque.			
MESURES D'HYGIÈNE		Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact oculaire. Se laver les mains après manipulation et avant de manger ou de boire.			
SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES					
APPARENCE/ODEUR	Poudre blanche à blanc cassé	ODEUR	Inodore		
ÉTAT PHYSIQUE	Solide	SEUIL OLFACTIF	Non applicable		
PRESSION DE VAPEUR	Non applicable	DENSITE DE VAPEUR	Non applicable		
POINT D'EBULLITION	Non applicable	POINT DE FUSION	> 800°C		
POINT D'ECLAIR	Non applicable	pH (SUSPENSION A 10%)	7		
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ	Non applicable	TAUX D'EVAPORATION	Non applicable		
TEMPERATURE DE DECOMPOSITION	> 800°C	DENSITE RELATIVE	2,3		
TEMPERATURE D'AUTO-IGNITION	Non applicable	COEFFICIENT DE PARTAGE (N-OCTANOL/EAU)	Non applicable		
INFLAMMABILITE (solide, gazeux)	Non applicable	SOLUBILITE DANS L'EAU	< 1%		
		VISCOSITE	Non applicable		

NOM DU PRODUIT	CelaPerl®, Celatom® perlite expansée (toutes qualités confondues)	Page 3 sur 4
SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ		
REACTIVITE	Le produit n'est pas réactif.	
STABILITE CHIMIQUE	Le produit est stable.	
POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES	Le produit n'est pas réactif.	
CONDITIONS A EVITER	Non applicable	
MATIERES INCOMPATIBLES	Les produits contenant de la silice peuvent réagir violemment avec l'acide fluorhydrique et les solutions fortement basiques.	
PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX	Non applicable	
SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES		
EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE	Voir ci-après et à la section 11 pour de plus amples informations.	
Voies d'exposition probables	Voir ci-après	
YEUX	Peut provoquer une irritation (larmoiments et rougeurs) si la poussière pénètre dans les yeux.	
PEAU	N'est pas absorbé par la peau, mais peut provoquer un dessèchement en cas d'exposition prolongée.	
INGESTION	L'ingestion de petites quantités ou de quantités modérées n'est pas considérée comme nocive, mais peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.	
INHALATION	Une inhalation aiguë peut provoquer un dessèchement des fosses nasales et une congestion pulmonaire, une toux et une irritation de la gorge en général. L'inhalation chronique de poussière doit être évitée.	
EFFETS CHRONIQUES	L'inhalation chronique de poussière au-delà de la limite d'exposition admissible (LEA) établie par l'OSHA sur plusieurs années peut provoquer des modifications pulmonaires.	
CARCINOGENICITE	Les analyses de ces produits par diffraction des rayons X n'ont identifié aucune phase de silice cristalline au-dessus de la limite de détection (0,05%).	
NTP	La perlite n'est pas classée comme cancérigène.	
CIRC	La perlite n'est pas classée comme cancérigène.	
VALEURS NUMERIQUES DE LA TOXICITE	DL50 pour la souris par voie orale : 12960 mg/kg	
CORROSIVITÉ, SENSIBILISATION, IRRITATION	Non applicable	
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	Non disponible	
TÉRATOGENICITÉ, MUTAGÉNICITÉ	Non disponible	
SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES		
ÉCOTOXICITE	Ces produits n'ont démontré aucune toxicité pour ce qui concerne la vie aquatique ou terrestre.	
PERSISTANCE ET DEGRADABILITE	Non biodégradable, inerte.	
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Faible potentiel de bioaccumulation	
MOBILITE DANS LE SOL	Aucune mobilité	
AUTRES EFFETS NEFASTES	Aucun connu	
SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION		
TRAITEMENT DES DÉCHETS	Si ce produit tel que fourni devient un déchet, éliminer comme un déchet solide en centre d'enfouissement ou si en suspension, éliminer dans les égouts. N'est pas considéré comme un déchet dangereux selon la RCRA (40CFR paragraphe 261).	
ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE	Éliminer conformément aux lois et règlements applicables, généralement élimination des déchets solides en centre d'enfouissement.	

NOM DU PRODUIT	CelaPerl®, Celatom® perlite expansée (toutes qualités confondues)	Page 4 sur 4
----------------	---	--------------

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

INFORMATIONS DE BASE CONCERNANT LE TRANSPORT	Classification pour le transport du Département du transport aux Etats-Unis : 55 (aucune restriction). Nom technique : « Perlite ».
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	Aucune exigence ou étiquetage particuliers.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTATS-UNIS	
TSCA (loi réglementant les substances toxiques aux USA)	La perlite n'est pas répertoriée sur la liste TSCA de l'EPA par son nom, mais est automatiquement incluse parce qu'il s'agit d'un matériau naturel.
CERCLA (Réglementation américaine visant à nettoyer les sites souillés par les déchets dangereux)	La perlite n'est pas classé comme substance dangereuse selon la réglementation américaine visant à nettoyer les sites souillés par les déchets dangereux (CERCLA), 40 CFR 302.
SARA TITRE III (modification de la CERCLA)	Non répertoriée.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

	<p>4-Extrême 3-Elevé 2-Modéré 1-Léger 0-Insignifiant</p>	<table border="1"> <tr> <td rowspan="4">HMIS</td> <td>0 Santé</td> </tr> <tr> <td>0 Inflammabilité</td> </tr> <tr> <td>0 Réactivité</td> </tr> <tr> <td>E Equipement de protection</td> </tr> </table>	HMIS	0 Santé	0 Inflammabilité	0 Réactivité	E Equipement de protection
HMIS	0 Santé						
	0 Inflammabilité						
	0 Réactivité						
	E Equipement de protection						
DATE DE PREMIERE PUBLICATION	26 mai 1993						
DATE DES REVISIONS	24 mai 2018						
RÉVISION N°	9						

Avis de non-responsabilité : À la date de préparation du présent document, l'information fournie est considérée comme exacte et donnée en toute bonne foi pour se conformer aux lois fédérales et nationales applicables. Aucune garantie ou représentation d'aucune sorte, expresse ou implicite, ne sera formulée ou prévue quant à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. Nous déclinons toute responsabilité pour les effets nocifs qui peuvent être causés par l'achat, la revente, l'utilisation ou l'exposition à notre produit. Les utilisateurs de silice doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité, y compris selon la norme OSHA de communication sur les produits dangereux.